



**APPEL DES SYNDICATS CGT, FO, CFTC et SUD Santé de l'AP-HP
à une Assemblée des délégués syndicaux
le MARDI 4 MAI 2010 de 9 heures 30 à 12 heures
Amphi SOREL Hôpital Trousseau**

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, Sud Santé de l'AP-HP soulignent la nécessité de poursuivre la lutte contre les projets dévastateurs qui déstabilisent fortement notre institution, son avenir. Ces projets imposés sont d'ordre purement économique et sont dictés par le gouvernement et mis en œuvre par la direction générale.

Grâce aux mobilisations exemplaires et responsables des personnels, les « négociations centrales » et un début de « dialogue social » auraient pu s'enclencher.

En effet, le 12 mars 2010, le directeur général avait pris l'engagement de suspendre le plan stratégique et les projets.

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, Sud Santé de l'AP-HP constatent que :

- tous les plans de suppressions de services et de postes continuent.
- la direction générale réaffirme le cap du plan d'économies de 300 millions d'euros, des 4000 suppressions de postes et de la mise en place de 12 groupements hospitaliers
- le Directeur général adopte une stratégie de communication extrêmement virulente (lettre de cadrage du 24 mars) et des décisions (note du 12 avril) et provocante aux yeux des personnels.

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé de l'AP-HP dénoncent toutes ces provocations non propices à maintenir un climat social serein dans notre institution.

Alors que la Direction Générale revient sur ses engagements et provoque, nous dénonçons la honteuse campagne médiatique menée contre l'AP-HP et ses personnels suite au rapport de la Cour régionale des Comptes (CRC).

Au moment où dans les services, la tension est extrême du fait des mutualisations et regroupements d'activités, le rapport stigmatise dans un véritable inventaire de soi-disant avantages exorbitants dont bénéficieraient les personnels hospitaliers et les médecins de l'AP-HP.

Pour eux, il y a trop de personnels hospitaliers, trop de médecins,... trop de tout.

Le rapport de la Cour régionale des Comptes tombe vraiment à point nommé.

En effet, le Directeur général estime que « *Les conclusions du rapport de la Cour régionale des Comptes confortaient le bien-fondé des réformes engagées par l'institution* ». (Dépêche APM du 31 mars 2010). Il peut ainsi « justifier » ses restructurations, regroupements, transferts, mutualisations de services, d'activités,... et de suppressions de 4000 postes exigés par le gouvernement.

Nous affirmons que l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est menacée et attaquée dans le cadre de la mise en place de la loi HSPT et de l'installation de l'ARS d'Ile de France

Devant cette stratégie et cet acharnement orchestrés par le gouvernement et la Direction générale, les organisations syndicales alertent les personnels sur la gravité de la situation.

Le Conseil d'Administration du 27 mars 2010 a de nouveau confirmé le vote du 3 juillet 2009 de la mise en place des 12 groupes hospitaliers contre les 37 hôpitaux (20 voix pour, 8 abstentions dont 3 médecins de la CME et la CFDT, 7 voix contre : CGT, SUD, FO) et que C.Evin prend en main l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Ce vote permet ainsi au Directeur général d'accélérer son offensive contre les personnels, les médecins et de démantèlement des 37 hôpitaux.

Dans les établissements, certaines directions zélées passent en force certains projets. Ces projets qui sont avancés aujourd'hui font partie intégrante du plan stratégique et de suppressions d'emplois.

Aux axes médicaux du plan stratégique s'ajoutent les projets de réorganisation, mutualisation et suppression de fonctions et d'activités sous-tendus par la seule logique comptable. Ils représentent plus de 90% des suppressions de postes : casse du siège, regroupement sur un seul site des services du personnel médical et non médical, des finances, courrier, ... informatique, logistique, pharmacies à usage unique, cuisines....

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé de l'AP-HP considèrent que les projets de regroupements de services administratifs, laboratoires, ouvriers et techniques, logistique, informatique, font partie intégrante du plan stratégique de suppression de 4000 postes et doivent faire partie de la négociation.

Elles s'adressent aux pouvoirs publics : *« Vous maintenez votre plan de destruction de l'AP-HP et vous décidez d'ignorer ce que vous disent les personnels et les syndicats. Où voulez-vous en venir ? En ne répondant pas aux demandes des personnels et des médecins, vous créez la désorganisation et le chaos dans nos hôpitaux ».*

Les organisations syndicales USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé maintiennent leurs revendications :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Non au démantèlement de l'AP-HP.- Non à la tutelle de l'ARS sur les hôpitaux de l'AP-HP. Défense de son unicité.- Maintien du Siège, des services généraux et des 37 hôpitaux avec l'intégralité de toutes leurs fonctions et activités. | <ul style="list-style-type: none">- Maintien des hôpitaux de province dans le cadre de l'AP-HP.- Non aux 12 groupes hospitaliers, annulation du vote du 3 juillet 2009.- Arrêt immédiat du plan d'économies de 300 millions d'euros et de suppression de 4000 postes |
|--|--|

Nous les maintenons au niveau central et nous invitons nos délégués à les maintenir et à se mobiliser dans chaque établissement.

D'ores et déjà, **les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé de l'AP-HP ont décidé entre autre, d'une mobilisation le jour du Conseil de Paris sur l'avenir de l'AP-HP qui se tiendra le 10 mai 2010, pour interpeller les élus et qu'ils se positionnent clairement sur la défense de notre hôpital public et le maintien des 37 hôpitaux.**

**Devant la gravité de la situation, nous convoquons le Mardi 4 mai 2010
UNE ASSEMBLEE DES DELEGUES SYNDICAUX
Cette assemblée sera suivie d'une conférence de presse intersyndicale**

Nous en appelons à tous les délégués afin d'établir l'état des lieux sur la situation des services, de leurs hôpitaux quant aux conséquences concrètes du plan stratégique et des projets liés à la mise en œuvre des groupes hospitaliers.